*Au **repère C**, prendre le chemin à droite, puis à la prochaine intersection, tourner à gauche.*
Aux deux prochaines intersections, aller tout droit.
Au niveau de la table de pique-nique:

12 – Les carrières des Concoles et de Lussatite

La région compte plusieurs gisements de bitume, roche issue de la décomposition de matériaux organiques et mêlée aux pépérites volcaniques, à des sables et calcaires.
Ces gisements se trouvaient à Pont-Du-Château, Dallet, Crouël, Malintrat, Lussat, Chamalières et Royat.
À Pont-du-Chateau, en 1884, fut créée la Société des Mines d'Asphalte du Centre (SMAC) alimentée notamment par la mine du colombier des Roys de Dallet. L'entreprise fabriquait des pavés d'asphalte et des mastics. Dans les années 1980 cette activité s'arrêta.
***Pépérite (qui vient du mot poivre) est une roche éruptive. Elle est formée de grains de lave et de fragments de calcaire qui ont "bouilli" ensemble.**
Le minéralogiste Ernest Mallard (1833-1894) fît déposer à l'académie des sciences à Paris, en 1890 une nouvelle variété minérale : la Lussatite.
Cette Lussatite, roche volcanique, s'est formée avec l'association des calcaires bitumineux de Limagne et de pépérites. La Lussatite est devenue très rare, du fait de la disparition des quelques rochers.
A proximité, se trouvaient deux lieux d'extraction de pierres ➔ Les Concoles .
Ces pierres, de mauvaise qualité, friables et sensibles au gel, étaient utilisées localement pour la construction. Beaucoup de maisons à Lussat ont des pierres des Concoles qui nécessitent un bon crépi pour les protéger de l'humidité.

*A l'intersection en T, tourner à gauche et rejoindre à la prochaine intersection le **repère D.** Tourner à droite et continuer jusqu'à la deuxième intersection en T. Tourner à droite en direction de Lignat.*
En entrant dans Lignat, à la patte d'oie, rester à droite sur la rue des Vergers et continuer jusqu'à l'intersection.
Traverser la D54 et contourner le château par la gauche, rue du Château, et revenir sur la D54 direction de Lussat.

13 - Le château de Lignat

Il s'agit d'un château de type « Royal Philippe Auguste » dont la construction remonte au XIII^{ème} siècle, vers 1220. Le domaine fut donné par le roi Philippe II Auguste, fils de Louis VII le Jeune et d'Adèle de Champagne, à Robert de Clermont (Robert d'Auvergne). La seigneurie de Lignat est une terre Comtale.
Le château sera revendu plusieurs fois au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècle, à des agriculteurs qui avaient besoin de place pour leurs animaux, et plus tard pour les engins où il devait servir de hangar. Il a été habité par une personne jusque vers les années 1950/1960.
Défiguré, pillé par des amateurs de pierres, de blasons, de margelles de puits, ou plus simplement par des vandales, mutilé puis oublié il reste de nos jours ce que nous connaissons .
La commune de Lussat l'achète en 2012 et entreprend la restauration des ruines avec les concours de l'association « Lussat Autrefois » et la fondation du patrimoine de la région Auvergne.

Continuer à gauche sur environ 60m et prendre à gauche le chemin de la Ronzière.
Tourner dans le deuxième chemin à droite.
Suivre ce chemin sur 1,5 km, puis tourner à gauche puis à droite.
Continuer tour droit pour rejoindre la salle Communale.

Blason

-Le fond bleu azur représente le ciel de Limagne.
- La tour d'argent symbolise le château de Lignat.
- Les deux gerbes de 5 épis d'or symbolisent la culture principale en Limagne.
- Les rubans rouges symbolisent les sacrifices des habitants de Lussat lors des guerres et leur sueur au travail.

Le blason a été validé en 2006 par le Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay sous le N° 9296.440.59.63.200

Le saviez vous?

- Les habitants de Lussat sont les lussatois.

BALADES en LIMAGNE d'ENNEZAT
Association Intercommunale (Loi 1901)
Courrier: Balinzat, 1 chemin des Marnes
63720 Martres sur Morge
Site internet: https://balinzat.wixsite.com/balinzat
Courriel : balinzat@orange.fr

PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT
RIOM LIMAGNE & VOLCANS
Terra Volcana Les Pays de Volvic

BALADES EN LIMAGNE D'ENNEZAT

A la découverte du patrimoine de LUSSAT

Lussat est situé au cœur de la Limagne, riche terre de l'Auvergne. La commune se trouve à quelques kilomètres de Clermont-Fd (15km), de Riom (10km), et des accès aux autoroutes A71, A89 et A75, ce qui en fait un pôle résidentiel privilégié.
La Commune se caractérise par un territoire de 917ha, d'un bourg central, Lussat, et d'un hameau, Lignat. Elle comptait 939 habitants en 2018.

Le bourg d'origine s'est développé à partir d'un fort durant la Guerre de Cent Ans. Ce fort construit sur une motte féodale comprenait l'église et son cimetière.
Cette « forteresse » et les constructions en auréole autour de son fossé constituent le noyau primitif du bourg qui s'est progressivement étendu vers le sud.

Un bief de la Tiretaine (dont le contour limite le noyau d'origine), traversait le village en formant un méandre. Son tracé reste présent dans le parcellaire actuel mais il a été recouvert.
Le cadastre et le bâti conservent encore les traces de l'ancien bief, repérable sur le plan du XIXème siècle.
Malgré un passé sans « grande histoire », Lussat a connu au cours du XIX^{ème} siècle quelques « grands projets » qui ont modifié son image : la reconstruction de l'église par l'architecte SAUZET réalisée de 1903 à 1905 et inaugurée en 1906.
Une nouvelle évolution intervient après la seconde guerre mondiale pour s'accélérer dans les années 1970 et 1990. Un nouveau « modèle », celui du pavillon, s'introduit dans le village et s'impose sur sa périphérie. Les constructions isolées et les lotissements ont pratiquement doublé la surface bâtie.

Date d'édition: Janvier 2019

LUSSAT - Départ: salle communale - Circuit: 11,50 ou 10,2 ou 9,6 km - Pas de Balisage

Parking: à coté de la Salle Communale, rue de la Molle Sud.
Départ : rejoindre la D6 (Lussat/Pont-du-Château) et prendre à droite en direction du bourg en empruntant le chemin qui longe le terrain de basket.

1 – Le pigeonnier

Au n° 9 de l'impasse du Patural se trouve un ancien pigeonnier. Remarquez les tôles dans chaque coin pour empêcher les rongeurs de monter dans le pigeonnier.

A l'intersection, tourner à droite puis à gauche dans l'impasse de la Treille.

2 – Construction en matériaux locaux

Au milieu de l'impasse sur la droite se trouve un mur arrière d'une maison bâti en pierre des « Concoles ». Cette pierre friable était extraite au lieu dit « les Concoles » entre Lussat et Lignat.

Revenir en arrière et rejoindre la rue de Pont-Du-Château. Tourner à droite en direction du bourg et aller jusqu'à la deuxième rue à droite.

3 – La rue de l'Enfer

Terme que l'on retrouve dans beaucoup de village.
On raconte que ce nom de rue aurait été donné par les catholiques car les protestants s'y étaient réfugiés au 16ème 17ème siècle (ceux qui n'avaient pas les moyens de partir)
A cette époque, Lussat possédait deux paroisses. L'une située autour de l'église au nord ouest de cette rue et l'autre « Paroisse de l'Enclos de RIS » tenue par des moines bénédictins, actuellement située vers la rue du Cloris au sud ouest de cette rue.

Traverser la rue de Pont-Du-Château en empruntant le passage piéton, se diriger vers la place de la Fontaine et prendre la première rue à gauche, la rue de la Halle.
Puis tourner à droite dans la rue du 11 Novembre.
Au fond de la rue, prendre à gauche la rue du Cloris, puis tout de suite à droite le rue de la Saulée.

4 – Maisons vigneronnes et puits (n°4 et 8)

Maisons typiques en pisé avec escalier extérieur en Volvic amenant à une petite terrasse avec la porte d'entrée (cuvage au rez-de-chaussée). Chaque maison possédait sa treille et son banc de pierre.
Ce patrimoine nous rappelle qu'au 19ème siècle, la vigne était prépondérante en Auvergne (2ème région viticole de France) avant l'arrivée du phylloxéras et que la Limagne est une terre de marais où l'eau se trouve à faible profondeur.
Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, aucune maison n'avait l'eau courante. Les habitants venaient avec leurs seaux puiser l'eau du puits pour l'usage de leur maison avec tous les risques que cela comportait (maladies…)

Prendre l'étroit passage entre les maisons n°4 et 8. A l'angle de la maison, tourner à gauche, passer entre les jardins pour arriver dans un passage herbeux.
Ce passage herbeux correspond à l'ancien bief.

5 – Passage sur l'ancien bief (venant de la Tiretaine)

Ce bief fut creusé à partir du ruisseau des Guelles, le dernier bras de la Tiretaine.
La Tiretaine a perdu son nom à Lussat, probablement après 1967 lorsqu'elle a été canalisée vers l'aéroport d'Aulnat pour rejoindre l'Artière. Aujourd'hui seules les eaux de drainage, sur Aulnat, Malintrat et Lussat, arrivent dans ce ruisseau des Guelles.

Prendre à droite le passage herbeux qui passe ensuite entre les maisons pour arriver sur la place de la Fontaine.

6 - La fontaine

Autrefois située devant la boulangerie, la fontaine était alimentée par une source qui venait des Concoles dont les conduits étaient en terre cuite vernie. Son emplacement actuel date de 2000.

Passer sous le porche de la résidence, puis tourner à droite, au fond du parking, pour passer devant l'entrée de la mairie.

7 – La mairie

Inscription sur le Fronton de la mairie : **B PERE OUZAT 1835**
Cette inscription est peu visible et l'orthographe du nom est curieuse.
La mairie a été probablement construite sous le mandat de Benoît Perouzat (1831-1835). Perouzat vient du patois pierre usée.

Traverser la rue de Riom en empruntant le passage piéton pour rejoindre l'église.

8 - L'église

Au XVIème siècle l'église était une simple chapelle, incluse dans les fortifications dont on peut encore voir les contours grâce à quelques vestiges.
Devenue trop petite pour accueillir les fidèles et devenant dangereuse par son clocher délabré, la reconstruction d'une église fut projetée en 1899. L'inauguration eut lieu en 1906. De style gothique, elle est dédiée à St Pierre, St Barthélémy étant le patron du lieu.
L'église abrite 7 objets inscrits aux monuments historiques.

Contourner l'église par la gauche et descendre vers l'intersection. Traverser la rue en empruntant le passage piéton pour rejoindre la croix à droite.

9 – La croix de la Peste

Une croix, qui d'après la légende, aurait préservé Lussat de la peste. N'oublions pas qu'au 14ème siècle, un tiers des habitants d'Auvergne en moururent.
Cette croix été autrefois située à l'entrée ouest, au début de la rue de Riom (à quelques dizaines de mètres à gauche) du coté où la peste devait arriver. La légende raconte que « la peste sévit à Riom jusqu'à St Beauzire et Lussat fut épargnée ».

Continuer toujours sur la droite et tourner dans la première rue à gauche. Passage sur l'ancien bief.

10 – L'ancien bief

Ce bief alimentait un moulin au centre de Lussat. Il était utilisé pour la transformation de diverses récoltes produites dans la Limagne: notamment, le blé, l'orge et le seigle pour la farine, le chènevis (graine de chanvre), l'œillette (variété de graines de pavot) et les noix pour l'huile.
Du pont, des pierres inclinées d'un ancien lavoir restent visibles.
Le moulin et le lavoir ont disparu.

A l'intersection, tourner à gauche dans la rue de la Poste. A 50 m sur votre gauche, face à l'entrée de la résidence L. GERMAIN se trouvait le moulin. Dans le virage à droite, prendre l'impasse à gauche du lotissement des Guelles, puis dans le premier virage, prendre à droite pour rejoindre la D54, la traverser et prendre le chemin en face.
*Première intersection → **repère A** sur la carte*
***Variante 1 :** possibilité de raccourci (9,6km), pour éviter le détour par le pont sur la Tiretaine et la borne de Justice, en prenant le chemin à droite jusqu'au **repère B**.*

Au repère A, prendre à gauche, puis à droite et continuer jusqu'au prochain croisement de chemin.

11 – Le dernier pont sur la Tiretaine et la borne de Justice

- A gauche de l'intersection, le pont Paquet, qui permet d'enjamber le ruisseau avant qu'il ne se jette dans le Bédat, peut être considéré comme le dernier pont sur la Tiretaine.
- A droite de l'intersection, continuer sur 200 m, pour trouver la borne de justice datant du XIVème siècle. Il s'agit d'une copie, l'original ayant disparu ! L'original était d'avant 1330.
Cette borne se situe à la limite de la commune de Saint Beauzire.
Sur sa face Sud il y avait l'écu du gonfanon des Comtes d'Auvergne.
Sur la face Nord, probablement selon l'usage de l'époque, soit l'écu des MONTGACON auxquels le seigneur de Lignat (et Lussat) rend hommage en 1301, soit de l'évêque de Clermont qui reçoit le même hommage en 1358.

*Continuer le chemin et traverser la route D8 reliant Lussat à Chappes, puis aller jusqu'à l'intersection avec le premier chemin partant à gauche. → **Repère** C sur la carte.*
***Variante 2:** possibilité de raccourci (10,2km), pour éviter le détour par les carrières, en prenant le chemin tout droit jusqu'au **repère D**.*

Découverte du patrimoine

Date d'édition: Janvier 2019

LUSSAT - Départ : Salle Communale - Circuit: 11,5 ou 10,2 ou 9,6 km – Pas de balisage

Légendes

D/A : Départ/ Arrivée
1 – Le pigeonnier
2 – Construction en matériaux locaux
3 – La rue de l'Enfer
4 – Maisons vigneronnes
5 – Passage de l'ancien bief
6 – La fontaine
7 – La mairie
8 – L'église
9 – La croix de la Peste
10 – L'ancien bief
11 – Le pont de la Tiretaine et la borne de Justice
12 – Les carrières des Concoles et de Lussatite
13 – Le château de Lignat

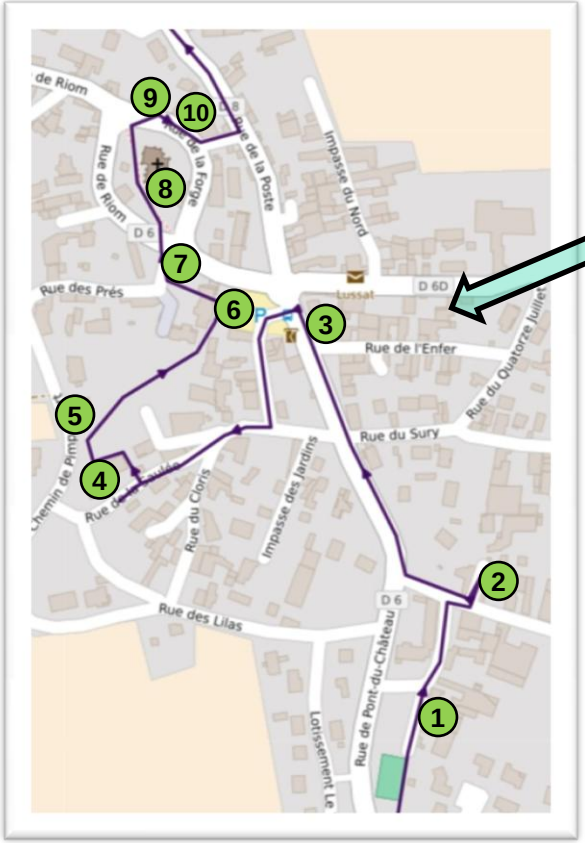

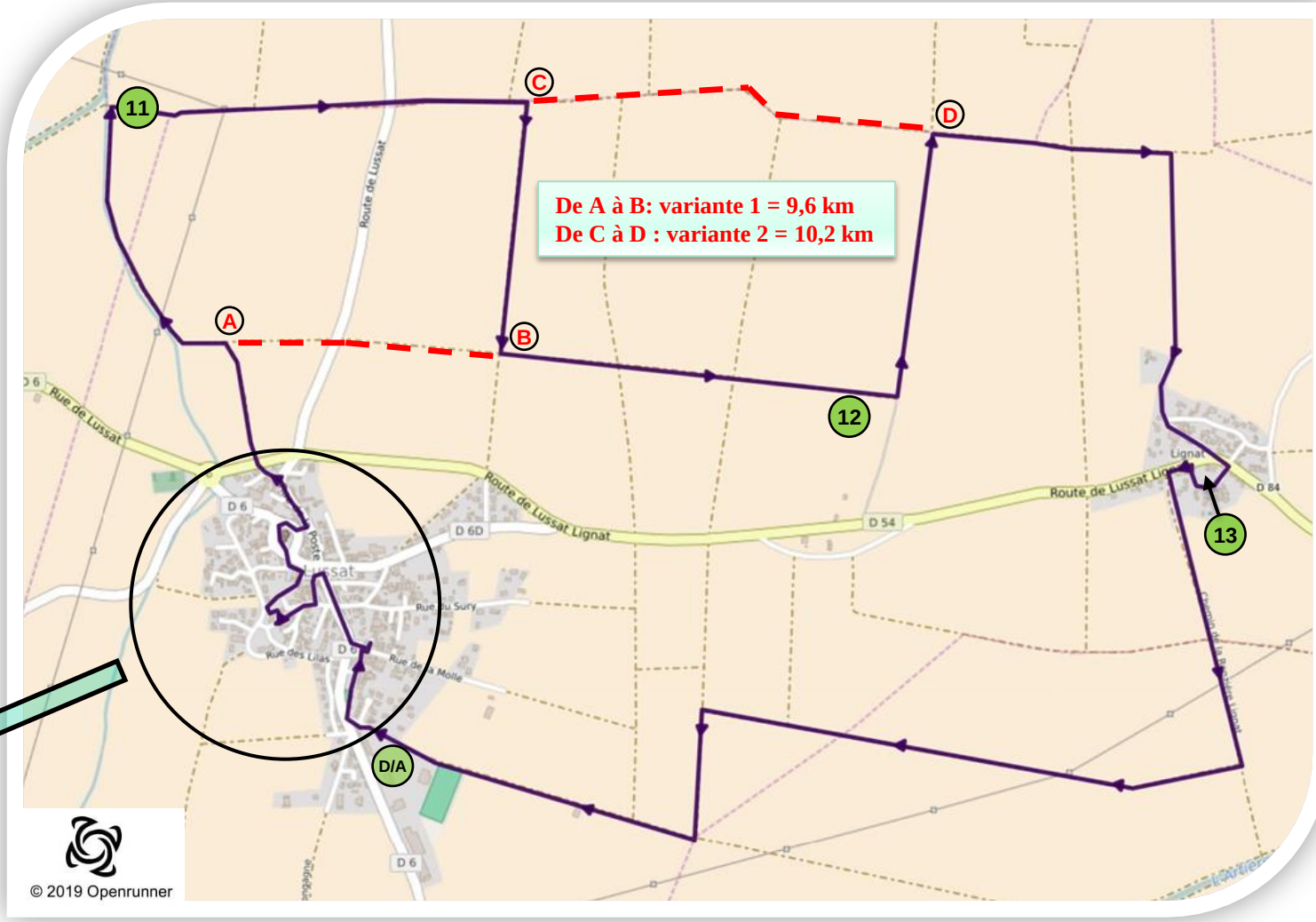

La fontaine (6)

Eglise (8)

Borne de Justice (11)

Flasher le QR code pour découvrir des photos de Lussat